



Ligue Dauphiné-Savoie

Clubs Référents

Une démarche proposée pour une politique sportive ambitieuse



La philosophie des clubs référents : de la structuration d'un club à l'excellence sportive !

Objectif :

Mener une politique sportive qui structure et valorise votre club :

- une classification mobile (qui peut évoluer d'une saison à l'autre en + ou en – selon des critères simples et précis)
- d'un classement 1 étoile (**label qualité**), attribué aux clubs VOLONTAIRES, *(dont la structuration sportive répond aux recommandations fédérales)* à 5 étoiles pour les clubs proches de l'excellence sportive fédérale.

Etre soutenu et accompagné par les cadres de Ligue et de Comités.

Clubs référents – Label « 1 étoile »

Critères de référence pour s'inscrire dans ce « label » :

SECTEUR EDUCATIF

1. Disposer des services d'un enseignant professionnel BE/DE
2. Avoir une école de tennis « Galaxie Tennis » **dirigée** par un enseignant professionnel (niveau de mise en œuvre au moins égal à 60%)*
3. Participer aux réunions d'informations d'enseignants organisées par le comité et la ligue

SECTEUR COMPETITION

1. Organiser aux moins un tournoi jeunes ET organiser un challenge
2. Engager des équipes chez les jeunes
3. Avoir une conduite exemplaire sur le plan sportif et administratif

SECTEUR DEVELOPPEMENT : attirer et fidéliser les licenciés

1. Assurer une communication régulières aux licenciés.
2. Adapter les formules aux besoins du club (tarifs / diversités...)
3. Un système de réservation aisé
4. Participer au actions fédérales : PASS TENNIS / Raquettes FFT / Tennis Scolaire...
5. ADOC : Onglet enseignement et communication.

Clubs référents 2 étoiles

Les critères de référence du label « 1 étoile », avec en plus :

SECTEUR EDUCATIF

1. Mettre en place Galaxie tennis de façon exemplaire : niveau de mise en œuvre **au moins égal à 80%***
2. Participer aux journées de formations continues proposées par le comité et la ligue **au moins 1 fois** dans l'année

SECTEUR COMPETITION

1. Disposer d'un **Groupe Avenir Club*** (niveau de mise en œuvre au moins égal à 60%)*
2. Disposer d'un **Centre d'Entrainement*** (niveau de mise en œuvre au moins égal à 60%)*

SECTEUR DEVELOPPEMENT : attirer et fidéliser les licenciés

1. Formules d'adhésion diversifiées / Des offres d'enseignement aux adultes loisirs
2. Faire réaliser un audit des équipements par la Ligue
3. Proposer des animations à des publics cibles (attirer et fidéliser)
4. ADOC : Espace Adhérent opérationnel
5. Définir les fiches de postes des salariés.

Clubs référents 3 étoiles

Les critères de référence du label « 2 étoiles », avec en plus :

SECTEUR EDUCATIF

1. **Accueillir 1 action** ou d' 1 animation fédérale (comité ou ligue), si le club est sollicité
2. Participer aux journées de formations continues proposées par le comité et la ligue **au moins 2 fois par an** (enseignants, dirigeants)

SECTEUR COMPETITION

1. Assurer l'ouverture du club lors des périodes de fortes activités
2. Donner la meilleure formation possible aux jeunes de 7 ans et moins en mettant en place une **2^{ème} séance** pour les enfants les plus motivés
3. Présenter régulièrement des jeunes à potentiel aux **détections** des CST
4. Organiser des **réunions collectives** avec les parents du centre d'entraînement 2 fois dans l'année
5. Avoir des **jeunes qualifiés au championnat départemental** individuel jeunes ou au Challenge inter comités

SECTEUR DEVELOPPEMENT : attirer et fidéliser les licenciés

1. Développer et Pérenniser les actions en cours (1 et 2 « étoiles »)

Clubs référents 4 et 5 étoiles : l'excellence sportive

Une structuration de club exemplaire ET des résultats sportifs :

Pour obtenir sa « 4^{ème} étoile » le club doit remplir **les critères de structuration sportive** (les critères de référence du label « 3 étoiles », avec en plus les éléments ci-après)

ET obtenir des **résultats sportifs significatifs au minimum au niveau régional.**

SECTEUR COMPETITION

1. Le club est structuré sur le plan pédagogique avec un **directeur sportif DES** (ou en formation DES) gérant son équipe et étant le référent sportif du club pour la ligue.
2. Le **programme d'entraînement et de compétition est mis en place complètement** pour tous les enfants classés dans le référentiel établi en début de saison (projet de niveau international, de niveau national, ou de niveau inter-régional)
3. Chaque jeune de cette élite a un **projet sportif rédigé et individualisé**
4. L'enseignant professionnel du club accompagne un(des) jeune(s) du club sélectionné(s) par l'ETL sur des **compétitions interrégionales ou nationales** (2 fois par saison)
5. En cas de sollicitation, l'enseignant participe aux jurys DE/DES
6. Le club présente des candidats aux formations des jeunes arbitres, arbitres et juges arbitres

Clubs référents 4 et 5 étoiles : l'excellence sportive

Secteur DEVELOPPEMENT :

ATTIRER et FIDELISER LES LICENCIES

1. Un accueil de qualité
2. Des offres d'enseignement adaptées
3. Une disponibilité des courts pour partie assurée / Un système de réservation aisé
4. Faire évoluer ses installations (le plus confortable possible)
5. Une aide à la recherche de partenaires de jeu
6. Un programme diversifié d'animations (mise en lace des actions FFT / Ligue / Comité)
7. Concept associant Tennis et Bien-Etre (Tennis Féminin)
8. Utilisation totale d'ADOC comme outil de développement
9. Rédaction du projet associatif / Organigramme du bureau.
10. Gestion RH / Maitrise du budget et recherche de financements publics et privés (plan pluriannuel)

Clubs référents 5 étoiles : l'excellence sportive

Une structuration de club exemplaire ET des résultats sportifs :

Pour obtenir sa « 5^{ème} étoile » le club doit remplir **les critères de structuration sportive** (les critères de référence du label « 4 étoiles », avec en plus les éléments ci-après)

ET obtenir des **résultats sportifs significatifs au minimum au niveau inter-régional.**

Le club est exemplaire dans tous les domaines .

Il joue un rôle de soutien et solidarité territoriale (aide aux clubs voisins)

SECTEUR COMPETITION

1. Disputer les matchs par équipe Hommes et Femmes au niveau **Championnat de France**
2. Avoir **au moins un enfant dans le PAR** (7-9 ans) tous les 3 ans
3. Avoir chaque saison, au moins un joueur avec un projet de niveau (ou en vue d'atteindre) le niveau national